



Tarifs & Conditions générales de vente 2012

1. *Tarifs & Formats*

2. *CGV*

3. *Contacts*

1. *Tarifs & Formats*

1. Tarifs & Formats

Tarifs 2012 (CPM brut en €)	AlloCiné		
	Pré-site	Homepage	RG / Pages intérieures
INTERSTITIEL			
Interstitiel pré-site	88		
HABILLAGE			
Habillage HP AlloCiné		95	
Habillage intérieur Big - Header 980x150 cliquable - non fixe			38
RECTANGLE			
Médium rectangle 300x250		52	32
Médium rectangle EXPAND 300x250			37
Flash Transparent associé à un pavé 300x250			72
Rectangle 300x180			9
LARGE BANNIERE / ULTRABANNER			
Large Bannière 728x90			26
Large bannière EXPAND 728x90			30
Ultrabanner 960x90			50
Grande Ultrabanner 960x120			60

1. Tarifs & Formats

Tarifs 2012 (CPM brut en €)	AlloCiné		
	Pré-site	Homepage	RG / Pages intérieures
PRE ROLL			
Pre Roll AlloCiné Vision Format mini: 300x250 ou format maxi: 760x420 15 secondes maxi			68
Pre Roll AlloCiné Vision Format mini: 300x250 ou format maxi: 760x420 16 à 22 secondes maxi			85
Pre Roll AlloCiné Vision Format mini: 300x250 ou format maxi: 760x420 23 à 30 secondes maxi			102
Pre Roll 4D AlloCiné Vision 760x420 15 secondes maxi (+ Frais Tech en supplément)			85
AUTRES FORMATS			
Sponsoring Bloc Home Page		15	
4e de couv 300x400			40
Demi-page 300x600			50
Sticker			8
Format Newsletters Séances 240x400			30
Hockeystick 960x340			62

2. Conditions Générales de Vente

2. Conditions Générales de Vente

- Ordre d'insertion

Les présentes conditions générales gouvernent les relations entre le CLIENT et ALLOCINE liées à la vente de la PUBLICITE sur le SUPPORT ayant donné lieu à la conclusion d'un ORDRE D'INSERTION. Sauf convention expresse convenue d'un commun accord entre ALLOCINE et le CLIENT, toute demande d'information faite à ALLOCINE emporte de plein droit de la part du CLIENT adhésion aux présentes conditions générales nonobstant toute clause contraire figurant dans tout document du CLIENT notamment dans ses documents commerciaux, et tout accord ou engagement oral ou écrit préalable.

1. FORMATION DE L'ORDRE D'INSERTION

1.1 Formulation des Offres

A réception des demandes d'information(s) du CLIENT en vue de la diffusion de PUBLICITES, et sous réserve de leur agrément par ALLOCINE (et notamment de son service Financier), celui-ci établit une OFFRE qu'il transmet au CLIENT pour acceptation. Le CLIENT accepte l'OFFRE d'ALLOCINE et communique le type de fichier qu'il utilisera pour sa PUBLICITE (formats GIF, JPEG ou HTML ; tout autre format nécessitant l'accord préalable de ALLOCINE), ainsi que, le cas échéant, les documents et/ou renseignements requis par ce dernier. Cette acceptation devra intervenir dans le délai mentionné dans l'OFFRE. ALLOCINE lui fera alors parvenir l'ORDRE D'INSERTION que le CLIENT devra lui retourner dûment signé et revêtu de la formule manuscrite « lu et approuvé », dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la proposition de l'ORDRE D'INSERTION.

1.2 Emplacement

Sauf disposition expresse figurant dans l'ORDRE D'INSERTION, le choix de l'emplacement des PUBLICITES sur le SUPPORT est à la seule discrétion de ALLOCINE.

1.3 Refus, annulation, modification ou retrait d'une PUBLICITE par PRODUCTIONS DU TELEPHONE

ALLOCINE se réserve le droit, si elle estime notamment que le contenu de la PUBLICITE pourrait engager sa responsabilité pénale et/ou civile, si l'annonceur est un concurrent de ALLOCINE, ou si la PUBLICITE est contraire aux usages et principes suivis par ALLOCINE, de :

- refuser ou annuler toute PUBLICITE,
- demander toute modification de la création objet de la PUBLICITE,
- retirer toute PUBLICITE du SUPPORT en cours de diffusion,

et ce, à tout moment, étant précisé qu'un tel refus ne saurait faire naître au profit du CLIENT un quelconque droit à indemnité de quelque nature que ce soit.

Le remboursement de la PUBLICITE est toutefois possible dans le cas exclusif où ALLOCINE a retiré la PUBLICITE en cours de diffusion au motif que l'annonceur est un concurrent de ALLOCINE. Le remboursement s'effectuera alors au prorata des jours de diffusion de la PUBLICITE qui restent à courir.

Néanmoins, l'acceptation par ALLOCINE de la PUBLICITE ne saurait être considérée comme la validation par celle-ci de la conformité du contenu de la PUBLICITE aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ni comme la renonciation de ALLOCINE à ses droits en vertu des présentes.

ALLOCINE se réserve le droit de soumettre la PUBLICITE au BVP pour avis, préalablement ou en cours de diffusion. Dans le cas où le BVP considérerait la PUBLICITE contraire à la réglementation en vigueur et/ou à une norme professionnelle, ALLOCINE pourrait, à sa propre discrétion, décider de ne pas diffuser la PUBLICITE, ou de retirer la PUBLICITE en cours de diffusion. L'ORDRE D'INSERTION serait alors résilié de plein droit, sans indemnité au profit du CLIENT, et sans préjudice de tous dommages et intérêts au bénéfice de ALLOCINE en cas de préjudice subi par cette dernière.

2. Conditions Générales de Vente

- Exclusivité / Confidentialité – Remise des éléments publicitaires – Conditions de paiement

2. EXCLUSIVITE / CONFIDENTIALITE

ALLOCINE ne concède aucune exclusivité au CLIENT, sur l'espace publicitaire objet de l'ORDRE D'INSERTION, ou sous forme d'accord de distribution. La conclusion et les dispositions de l'ORDRE D'INSERTION, ainsi que toute autre information relative directement ou indirectement à l'ORDRE D'INSERTION et/ou à la PUBLICITE, sont de nature confidentielle (ci-après « INFORMATIONS CONFIDENTIELLES »). Le CLIENT s'engage à ne communiquer les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES qu'à ses dirigeants et employés dont les fonctions sont étroitement liées à la PUBLICITE et auxquels ces informations sont impérativement nécessaires dans le cadre de l'exécution de leur contrat de travail.

Le CLIENT s'engage à ce qu'aucun de ses dirigeants, employés et/ou personne qui le représente, ne communique au public, par conférence et/ou communiqué et/ou article de presse, prospectus informatif sur le CLIENT, information publicitaire ou quelque moyen que ce soit, les INFORMATIONS CONFIDENTIELLES et ce, pour quelque raison que ce soit. Toute violation par le CLIENT de la présente obligation de confidentialité pourra donner lieu à la résiliation de l'ORDRE D'INSERTION, sans que le CLIENT puisse réclamer une quelconque indemnité à ce titre.

3. REMISE DES ELEMENTS PUBLICITAIRES

Le CLIENT fournira tous les éléments relatifs à la PUBLICITE et nécessaires à sa diffusion, conformément aux usages et principes de ALLOCINE alors en vigueur, et aux spécifications techniques exigées par ALLOCINE, notamment le format, la taille, le poids, l'animation, ainsi que tous formats spécifiques liés à des opérations événementielles, et de manière générale telles que spécifiées sur le site de ALLOCINE. Ces matériels seront fournis à ALLOCINE au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la première date de diffusion de la PUBLICITE, sauf s'il en est prévu différemment à l'ORDRE D'INSERTION.

Le Client garantit que les éléments ainsi transmis à ALLOCINE seront compatibles avec l'ensemble des navigateurs disponibles sur le marché au jour de l'envoi de l'ORDRE D'INSERTION à ALLOCINE par le CLIENT.

En cas de non respect des délais et/ou des spécifications techniques et/ou des usages et principes (et notamment l'absence de fourniture des éléments techniques demandés par ALLOCINE dans les délais susmentionnés et particulièrement au jour du début de diffusion de la PUBLICITE), le prix de la diffusion sera intégralement dû par le CLIENT ; ALLOCINE ne sera redevable d'aucune compensation, indemnité ou aucun intérêt, envers le CLIENT et/ou tout tiers intéressé.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Facturation

La facture sera adressée par ALLOCINE au CLIENT à compter de la date de première diffusion prévue à l'ORDRE D'INSERTION. Celle-ci comporte le prix de diffusion des PUBLICITES, majoré le cas échéant, des frais techniques et taxes. Elle est payable par le CLIENT par chèque bancaire ou par virement (frais à la charge du CLIENT) à 30 jours fin de mois. Les dispositions ci-dessus restent applicables dans le cas de l'intervention d'un INTERMEDIAIRE dûment mandaté par le CLIENT. Le CLIENT « annonceur » reste en tout état de cause seul responsable du paiement des PUBLICITES.

4.2 Défaut de paiement

Tout défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit la suspension de l'exécution de l'ORDRE D'INSERTION et, le cas échéant, le réajustement du tarif préférentiel accordé. ALLOCINE peut à sa convenance rendre exigible toutes les sommes dues par le CLIENT au titre des prestations déjà exécutées.

4.3 Dispositions particulières pour les CLIENTS situés en dehors de la France

Concernant les CLIENTS dont le siège social est situé en dehors de la France, ALLOCINE se réserve le droit d'exiger le paiement intégral de l'ORDRE D'INSERTION avant toute diffusion de leur PUBLICITE.

2. Conditions Générales de Vente

- Conditions de paiement – Annulation, Modification, Renouvellement

5. ANNULATION / MODIFICATIONS / RENOUELEMENT PAR LE CLIENT

5.1

Toutes modifications, annulations et tous reports de l'ORDRE D'INSERTION après sa signature (quelque soit la forme de la PUBLICITE),
i) sont exclusivement autorisés dans un délai minimum de trois semaines calendaires précédant la date de première diffusion prévue à l'ORDRE D'INSERTION,
ii) auront pour effet d'entraîner la résiliation de l'ORDRE D'INSERTION et
iii) ne donneront pas lieu à facturation au CLIENT.

5.2

(a) Toutes modifications, annulations et tous reports de l'ORDRE D'INSERTION (à l'exception de la PUBLICITE en page d'accueil du SUPPORT) après sa signature dans un délai compris entre trois semaines calendaires et la date de première diffusion prévue à l'ORDRE D'INSERTION, i) auront pour effet d'entraîner la résiliation de l'ORDRE d'INSERTION et ii) donneront lieu soit (a) au remboursement par ALLOCINE au CLIENT d'une somme de 75% des montants déjà versés pour la diffusion de la PUBLICITE, soit (b) si aucun versement n'a été effectué, au paiement par le CLIENT à ALLOCINE d'une somme de 25% des sommes dues par ce dernier à ALLOCINE au titre de l'ORDRE d'INSERTION.

(b) Toutes modifications, annulations et tous reports de l'ORDRE D'INSERTION portant sur une diffusion de PUBLICITE en page d'accueil du SUPPORT après sa signature et effectués par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai compris entre trois semaines calendaires et une semaine calendaire avant la date de première diffusion prévue à l'ORDRE d'INSERTION, i) auront pour effet d'entraîner la résiliation de l'ORDRE d'INSERTION et ii) donneront lieu soit (a) au remboursement par ALLOCINE au CLIENT d'une somme de 50% des montants déjà versés pour la diffusion de la PUBLICITE, soit (b) si aucun versement n'a été effectué, au paiement par le CLIENT à ALLOCINE d'une somme de 50% des sommes dues par ce dernier à ALLOCINE au titre de l'ORDRE d'INSERTION.

(c) Toutes modifications, annulations et tous reports de l'ORDRE D'INSERTION portant sur une diffusion de PUBLICITE en page d'accueil du SUPPORT après sa signature et effectués par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai compris entre une semaine calendaire et la date de première diffusion prévue à l'ORDRE d'INSERTION, i) auront pour effet d'entraîner la résiliation de l'ORDRE d'INSERTION et ii) donneront lieu au paiement par le CLIENT à ALLOCINE de 100% des sommes dues par ce dernier à ALLOCINE au titre de l'ORDRE d'INSERTION.

5.3

Toutes modifications de l'ORDRE d'INSERTION devra faire l'objet d'un commun accord entre les parties, et sera soumis aux nouvelles conditions et tarifications en vigueur, le cas échéant.

2. Conditions Générales de Vente

- Garanties du client

6. GARANTIES DU CLIENT

Le CLIENT garantit expressément faire son affaire personnelle de l'obtention de tous les droits et autorisations nécessaires pour la publication de toute PUBLICITE

Le CLIENT garantit que le contenu de la PUBLICITE ne contreviendra à aucune norme et/ou réglementation en vigueur (notamment relatives à la publicité, à la concurrence, à la promotion des ventes, à la propriété intellectuelle, à l'utilisation de la langue française, au droit de la personnalité, à la collecte de données personnelles), ni aucun droit de tiers (afférent notamment aux droits de propriété intellectuelle sur leurs œuvres, sur les logiciels), ni aux lignes directrices de la Chambre de Commerce Internationale, ni aux codes de déontologie professionnelle, ni à la Charte sur la vie privée de ALLOCINE et qu'il ne comporte aucun message diffamatoire ou dommageable à l'égard de tiers.

Le CLIENT garantit expressément qu'il dispose de tous les droits sur la PUBLICITE et qu'à cette fin il a fait ou fera son affaire de toutes rémunérations dues, notamment au titre de la reproduction, de la communication et de la mise à disposition du public de la PUBLICITE, et a conclu ou conclura tous les contrats et a obtenu ou obtiendra toutes les autorisations nécessaires de toutes les personnes physiques ou morales intervenant, à quelque titre que ce soit, dans la réalisation de la PUBLICITE et/ou des éléments intégrés à la PUBLICITE, ou pouvant prétendre à des droits sur l'exploitation de la PUBLICITE et/ou des éléments intégrés au sein de la PUBLICITE (à savoir, leurs ayants droit, y compris les sociétés de gestion collective), et de toutes les personnes physiques dont le nom, l'image, la voix, la biographie ou les biens (corporels ou incorporels) apparaîtront dans la PUBLICITE et/ou les éléments de la PUBLICITE.

Le CLIENT garantit que la PUBLICITE ne donne pas accès par le biais « d'hyperliens » à des sites dont le contenu est contraire à la réglementation en vigueur ou présentant des informations ou des documents de nature diffamatoire, ou contrefaisant, ou portant atteinte à l'image du SUPPORT et de ALLOCINE, ou contraires à sa ligne éditoriale, ou de manière plus générale, illicites, portant préjudice au SUPPORT et à ALLOCINE. Le CLIENT s'engage en outre à ne pas désactiver, pour quelque raison que ce soit, pendant la durée du présent contrat, la fonction " Retour " mise à la disposition des Utilisateurs par le navigateur qu'elle utilise, permettant aux utilisateurs, en activant cette fonction, de revenir sur le(s) Site(s) ALLOCINE.

Le CLIENT s'engage à relever et garantir ALLOCINE, ainsi que ses dirigeants et employés, et/ou les sociétés de son groupe, de toute demande ou action d'un tiers et d'indemniser ALLOCINE contre les conséquences éventuelles de tout recours initié par toute personne physique ou morale qui s'estimerait lésée à quelque titre que ce soit, par la diffusion de la PUBLICITE.

La garantie porte notamment sur tous dommages et intérêts et/ou sanctions pénales auxquels serait condamnée ALLOCINE et s'étend aux frais de justice éventuels, y compris les frais irrépétibles, et les frais d'avocats.

En cas de non respect par le CLIENT des garanties précédentes, ALLOCINE se réserve le droit de suspendre sans délais la diffusion de la PUBLICITE, sans que le CLIENT soit en droit de réclamer une indemnité de quelque nature que ce soit à son profit. Le CLIENT restera redevable de l'intégralité des sommes dues à ALLOCINE au titre de l'ORDRE D'INSERTION.

2. Conditions Générales de Vente

- Limitations des responsabilités des Productions du Téléphone – Résiliation – Incessibilité de l'ordre d'insertion

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ DES PRODUCTIONS DU TELEPHONE

Tous défauts techniques des matériels publicitaires fournis par le CLIENT, tel que notamment le non respect des spécifications techniques, ou tout retard dans la livraison desdits éléments, de même que dans le lancement du ou des sites qu'ils sont destinés à promouvoir, ne peuvent en aucun cas justifier la résiliation de l'ORDRE D'INSERTION, ni ouvrir droit à une quelconque indemnisation au profit du CLIENT et dégage ALLOCINE de toute responsabilité sur l'exécution de l'ORDRE D'INSERTION. Les sommes facturées par ALLOCINE restent entièrement dues par le CLIENT à la date convenue et pour l'intégralité de la campagne.

ALLOCINE est libérée de son obligation de diffuser la PUBLICITE en cas de survenance d'un événement de force majeure, ou de tout fait imputable à un tiers ou toute autre circonstance ayant une cause extérieure et/ou indépendante du fait personnel de ALLOCINE, et l'empêchant directement ou non directement de répondre à ses obligations. Dans ces circonstances, tout retard ou défaut d'exécution de la prestation, ne peut justifier la résiliation de l'ORDRE D'INSERTION par le CLIENT, ni donner droit à des dommages et intérêts à son profit.

Dans l'hypothèse où la PUBLICITE ne serait pas diffusée, en dehors des cas énumérés, ALLOCINE s'engage à insérer la PUBLICITE et dans des conditions similaires à celles prévues à l'ORDRE D'INSERTION selon les disponibilités sur le SUPPORT

Dans l'hypothèse où le(s) service(s) et/ou catégorie(s) ALLOCINE visé(s) à l'ORDRE D'INSERTION seraient interrompus momentanément à la discrétion de ALLOCINE, la PUBLICITE sera diffusée dans un délai de 15 jours suivant ladite interruption pour le reliquat de la période prévue dans l'ORDRE D'INSERTION, sans que le CLIENT puisse obtenir un quelconque dédommagement à ce titre.

Dans l'hypothèse où les services et/ou catégorie(s) ALLOCINE visé(s) à l'ORDRE D'INSERTION étaient interrompu(s) définitivement à l'initiative de ALLOCINE, le CLIENT pourra demander à ALLOCINE i) de décaler la période de diffusion de la PUBLICITE sur un autre service et/ou catégorie ALLOCINE pour la période restant à courir, ou ii) obtenir le remboursement des sommes versées pour la diffusion de la PUBLICITE, au prorata temporis de la période de diffusion qui restait à courir.

En aucun cas ALLOCINE ne sera responsable d'un quelconque dommage direct ou indirect, manque à gagner, perte d'activités ou tout autre préjudice résultant du défaut de diffusion de la PUBLICITE conformément à l'ORDRE D'INSERTION.

8. RESILIATION

ALLOCINE se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier de plein droit, sans indemnités, ni formalités, tout lien hypertexte installé par le CLIENT entre la PUBLICITE et un site Internet et/ou l'ORDRE D'INSERTION soumis aux présentes, dans l'hypothèse où le CLIENT ne respecterait pas ses obligations dans le cadre des présentes.

9. INCESSIBILITE DE L'ORDRE D'INSERTION

Le CLIENT ne pourra revendre, céder ou transférer à quelque personne physique ou morale que ce soit, y compris à une société mère, sœur, ou à une filiale, un quelconque des droits consentis en vertu des présentes et/ou de l'ORDRE D'INSERTION; toute tentative aura pour conséquence la résiliation immédiate de l'ORDRE D'INSERTION sans que la responsabilité de ALLOCINE ne soit engagée, et sans préjudice de tous dommages et intérêts

2. Conditions Générales de Vente

- Remises commerciales

Remises Commerciales

Remise Volume

La remise "volume" est accordée en fonction du budget net de l'ordre d'insertion

en dessous de 10 000 €	0%
De 10 001 à 14 999 € :	5%
De 15 000 à 24 999 € :	10%
De 25 000 à 39 999 € :	20%
A partir de 40 000 €:	30%

Remise professionnelle 15 %

Applicable exclusivement aux mandataires détenteurs d'une lettre de mandat de leur annonceur pour la réservation et le règlement des campagnes.

Cumul des mandats : 3 %

S'applique aux mandataires ayant acheté de l'espace pour le compte de 2 annonceurs au minimum.

2. Conditions Générales de Vente

- Remises commerciales

Remise Auto promo	
50% appliqués aux formats sélectionnés pour l'auto promotion classique (pavé 300x250 / mégabannière 728x90) d'un dossier développé ad hoc pour un annonceur.	
Remise Internationale	
Accordée en fonction du nombre de pays indiqué sur l'ordre d'insertion:	
de 2 à 3 pays	10%
de 4 à 5 pays	20%
6 pays et +	30%
Majoration	
+10% pour un ciblage géographique ou sociodémographique	
Minimum par ordre d'insertion	
800 € brut HT par ordre et par site	
Frais techniques	
- forfait net 1200€ / jour homme Remise des éléments : 4 semaines avant la mise en ligne	

3. Contacts

3. Contacts

Laurent Schummer
Directeur Commercial
01 71 20 00 14 / lschummer@allocine.fr

Emmanuel Pierson
Directeur de la publicité
01 71 20 00 68 / epierson@allocine.fr

Marie-Charlotte Licoys
Directrice de Clientèle
01 71 20 00 73 / mlicoy@allocine.fr

Ophélie Couliou
Directrice de clientèle
01 71 20 00 49 / ocouliou@allocine.fr

Anthony Alimi
Directeur de clientèle
01 71 20 00 74 / aalimi@allocine.fr

Nicolas Pegoraro
Traffic Manager
01 71 20 00 79 / npegoraro@allocine.fr

Solenne Treins
Traffic Manager
01 71 20 00 48 / streins@allocine.fr

Véronique Lefebvre
Traffic Manager
01 71 20 00 03 / vldefebvre@allocine.fr

Merci !